

Nombre de membres afférents  
Au Conseil municipal : 15  
En exercice : 15  
Présents : 11

### **SEANCE DU LUNDI 31 AOUT 2015**

L'an deux mille quinze, le lundi trente et un août à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude ALBA, Maire.

**Présents** : Claude ALBA, Didier MAHOUX, Thierry CAUSSE, José NUNES, Laurent THO, Christophe MAURIES, Damien VIGUIER, Jean-Marc ALLAIN, Marie-Florence FARAL, Sophie DAUZAT, Céline ROCACHER.

**Absents et excusés** :

- Danièle POURCEL qui a donné procuration à Claude ALBA.
- Laurence VILLENEUVE ROUSSET qui a donné procuration à Didier MAHOUX.
- Gabriel VIGUIER qui a donné procuration à Marie-Florence FARAL.
- Pascale ROMERO.

Date de la convocation : 24/08/2015 - Date d'affichage : 24/08/2015

Monsieur Thierry CAUSSE est nommé secrétaire de séance.

---

### **1°) TRANSFERT AU SDET DE LA COMPETENCE OPTIONNELLE « INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE)**

Vu la délibération du comité syndical du SDET en date du 19 juin 2015 approuvant à l'unanimité de ses membres les nouveaux statuts, et notamment l'article 4-2-3 habilitant le SDET à exercer la compétence optionnelle « Infrastructures de Charge pour Véhicules Electriques (IRVE) ;

**Le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité :**

- approuve le transfert de la compétence Infrastructures de Charge pour Véhicules Electriques (IRVE) au SDET,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires au transfert de cette compétence.

### **2°) DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°3 SUITE A DIVERS TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU VILLAGE –**

Afin de procéder au paiement de divers travaux réalisés dans le cadre de l'aménagement du village (pose de buses et de regards au village et au carrefour du Pujol ainsi que mise en valeur de la Fontaine et du puits du Pujol), Monsieur le Maire propose de prélever 6 250 € sur les

dépenses imprévues d'investissement pour abonder le compte 2315-086 « aménagement village ».

Où cet exposé, le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité la décision modificative budgétaire n°3 proposée.

### **3°) DESIGNATION DU CORRESPONDANT « SECURITE ROUTIERE »**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner **Monsieur Didier MAHOUX**, Adjoint au Maire, « **Correspondant Sécurité Routière**».

### **4°) DESIGNATION DES REFERENTS « CANICULE »**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner comme référents « canicule » **Madame Sophie DAUZAT et Madame Marie-Florence FARAL**, Conseillères municipales.

### **5°) PRESENTATION DU SITE INTERNET DE FREJEVILLE**

Le Conseil municipal donne son aval pour la mise en ligne du nouveau site internet de la commune qui sera fonctionnel dès ce mardi 1<sup>er</sup> septembre.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Présentation du projet de construction de la mairie** : une réunion publique sera programmée.
- **Elections Régionales** : elles auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. La révision est donc ouverte et les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015 s'ils souhaitent voter pour ce scrutin. Au-delà du 30 septembre, les inscriptions ne seront valables que pour les scrutins de 2016.
- **Les ateliers périscolaires** : les inscriptions se feront au trimestre.

Les horaires sont fixés de 16 h 15 à 17 heures et la semaine se décompose ainsi :

- \* le lundi et le mardi : loisirs créatifs et jeux à thèmes
- \* le jeudi : l'activité portera sur la langue française et sera réservée aux CM1/CM2
- \* le vendredi : activité « musique »

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée au mercredi 14 octobre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.



  
**Claude ALBA**  
Maire